

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Service des communications
Edifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec / Qc
G1R 6A6

Lévis

6211-04-004

Ste-Pétronille, le 5 janvier 2007.

A l'attention de Madame Josée Primeau,

Chère Madame,

Me référant à notre entretien téléphonique d'hier, je vous saurais gré de bien vouloir signaler le lapsus que j'ai fait, dans le cadre de la première partie des audiences : Questionnement, lors de la séance de la soirée du 13 décembre 2006 (ligne 4572, page 109), soit j'ai dit : Québec au lieu de Lévis !

Bien à vous,

Yvonne Tschirky-Melançon

